



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE



INSTITUT PRIVÉ DES HAUTES ÉTUDES À SOUSSE
Établissement Privé d'enseignement Supérieur
Autorisation N°06/2010

DIPLÔME NATIONAL DE MASTÈRE PROFESSIONNEL

Vu la loi n° 2000-73 du 25 Juillet 2000 relative à l'enseignement supérieur privé, ensemble les textes qui l'ont modifiée ou complétée et notamment la loi 2008-59 du 04 août 2008,
Vu le décret n°2000-2124 du 25 Septembre 2000, fixant les critères et procédures de la reconnaissance de l'équivalence des diplômes délivrés par les établissements privés d'enseignement supérieur,
Vu le décret n°2012-1227 du 01 août 2012, fixant le cadre général du régime des études et les conditions d'obtention du diplôme national de Master « LMD »,
Vu l'arrêté du Ministre de l'Enseignement Supérieur du 12 juillet 2001 portant octroi d'autorisation en vue de la création de : **INSTITUT PRIVE DES HAUTES ETUDES À SOUSSE**,
Vu le procès-verbal des délibérations de la commission de soutenance du mémoire de Mastère Professionnel en date du **26-06-2024**

Décerne le diplôme national de Mastère Professionnel en :

Domaine : Sciences de Gestion
Mention : Comptabilité
Parcours : Comptabilité

Avec la Mention : Assez Bien

À Mr, Mme, Erweyha Brabim

Né(e) le : 11-12-1997 à Boutilimit

Nationalité : MAURITANIENNE

Titulaire de la Carte d'Identité Nationale ou Passeport N° BC2913680

Cachet Sec

Fait à Sousse, le 23/07/2024

La Directrice

Ayda BELGACEM



Remarque : Ce Diplôme ne peut être délivré qu'une seule fois.